

CR de la réunion du CA du 17 décembre 2010 (14h-...)

Ordre du jour:

- informations du Président,
- approbation du PV de CA du 19 novembre 2010,
- budget de l'université de Lille 1,
- budget consolidé de la Formation Continue,
- présentation de la réponse à l'appel à propositions IDEX,
- proposition de tarification relative à la restauration des personnels (resto. U),
- questions diverses.

Approbation du PV de CA du 19 novembre 2010

Vote: Pour: 18, Contre: 0, Abstention: 1.

Budget de l'université de Lille 1

PR: (cf. commission des finances pour documents préparatoires). Premier budget RCE, intégration masse salariale (140me, soit 2/3 du budget 2011).

CV: prévision de consommation de masse salariale. Certains éléments devaient être précisées, où en sommes-nous ?

PS: sur le volume de la masse salariale, ce sont de très petits éléments, mais que nous souhaitions que le ministère nous les reconnaissent (cf. Poste d'administrateur de C. Sion).

YS: Remarque générale sur le travail préparatoire: gros progrès sur l'information disponible pour les composantes et surtout les laboratoires (notamment sur les personnels). Cela fait deux ans que je portais cette demande, je suis donc satisfait d'avoir formellement l'information maintenant. Je regrette juste un peu que cela soit à une obligation du au passage aux RCE ... Dommage que le budget ne soit pas présenté avec ses annexes dans le document préparatoire, notamment le volet concernant les laboratoires. Le travail ayant été présenté en commission des finances il pouvait facilement être adjoint au document final.

YS: Où en est-on sur le GVT ? Est-ce que cela a évolué au niveau du Ministère sur cette question ?

PR: on sent que l'Etat préférerait que cela reste à la charge des universités, mais position défendue par la CPU: pas question que le GVT soit supporté par l'université. Mais question toujours ouverte.

CV: abstenir sur le budget car nous étions contre le passage anticipé aux RCE. Eléments de contexte: on a des informations qui montrent que sur l'Artois et au Littoral il y a de gros soucis. Les RCE ce n'est pas "les Bermudes".

YS: Le recteur peut valider un budget déficitaire ?

PR: Avant nous étions maître sur le prélevement de réserve. Maintenant, c'est soumis à l'autorisation du recteur.

PS: partie résultat prévisionnelle sur le fonctionnement doit être équilibrée avant c'était l'équilibre global du budget. C'est ce qui change avec les RCE.

PR: Etat beaucoup plus prudent maintenant car cela intègre la masse salariale. Cela explique l'approbation de la soutenabilité a priori

Vote: Pour: 15, Abstention: 8, Contre: 0.

## Budget consolidé de la Formation Continue

BL: il est marqué que les frais de gestion pour les frais de fonctionnement ... il faut suivre c'est compliqué. J'ai un budget et les frais de gestion associés. 13% de frais de fonctionnement je trouve que c'est plutôt pas mal. 13% n'est ce pas exagéré ?

MC: SUDES a une activité de service commun et des activités périphériques à l'acte de formation. Moyenne nationale en FC c'est 33%, nous c'est environ 21%.

DC: différence entre total des recettes et frais de gestion et contribution aux charges communes.

MC: Il y a un reliquat qui reste au SUDES et qui peut-être dépensé. Ou la composante le fait tourner immédiatement ou peut le garder pendant 3 ans pour un investissement important.

PR: rappel du contexte: obligation de tracabilité, c'est pourquoi beaucoup d'opérations sont gérées au SUDES. Loi permet d'utiliser les recettes sur 3 ans.

YS: sur les Contrats Pro, il faut être sérieux lorsque l'on dit vouloir le développer: si les entreprises jouaient le jeu, il n'y aurait pas de problème. Cela fait des années que c'est fait en LP RT, cela reste sur un nombre faible d'étudiants faute d'entreprise, c'est aussi fait depuis deux ans en DA2I avec 2/3 étudiants, sans extension envisagée ... Sûr que si l'on ne pense qu'à l'aspect financier, c'est intéressant pour l'université, sur le plan pédagogique et l'insertion professionnelle, c'est plus discutable.

MC: travail avec l'OPCA sur cette question là. Il faut travailler sur le processus de sélection pour allier la sélectivité sur dossier et celle faite "par l'entreprise" sur le contrat de pro. Il y a aussi un travail à faire au niveau des adultes qui peuvent aussi faire des contrats pro.

PR: il y a FSES qui fait cela très bien dans le domaine de la banque.

SM: on parle beaucoup plus de ce qui est LP que Master, en LP c'est très sensible car sélection beaucoup plus sur un dossier académique.

MJA: le problème pour les entreprises est l'alternance, compliqué lorsque pas adapté dans l'entreprise. La validation des acquis, l'Etat souhaitait réduire le nombre à cause du coût.

MC: ne peut pas parler pour le Ministère, mais ne coûte pas cher à l'Etat ...

CV: pas question, mais remarque, on ne peut pas charger le bodet tout le temps. "Réorienter l'activité en science", danger est là: pas que cela se fasse au détriment du coeur du métier, la FI et la recherche.

BD: quelle est la vision que l'université a dans le paysage de formation ? FI coeur de métier, évident, mais FC va devenir de plus en plus importante. Si DIF et CIF c'est bien pour ça. Volume de la FC ne fera que croître.

PR: dispositif très compliqué et très exigeant. D'où nécessité d'en avoir les moyens, je rappelle le déficit des emplois à Lille 1, nous manque 150 emplois ! On pallie, avec nos ressources propres. Très innovant et capacité à répondre à des besoins fondamentaux de la société, mais capacités bridées par les ressources dont on dispose.

YS: Il y a formation et formation. Pas la même chose de former des FI avec une progression pédagogique pour transmettre des fondamentaux (cf. ex. année spéciale en DUT) et faire de la technique, même de haut vol, avec des enseignements ad'hoc (ex: utiliser SIFAC en 3 jours !).

J'imagine bien l'impact que cela aurait sur les premiers cycles si l'on développait fortement ce type de "prestation de service". Il vaudrait mieux que l'on réfléchisse sérieusement à l'intégration de FC avec des FI au sein de même groupe, garantit de ne pas avoir des « formations jetables » et a aussi un impact positif sur l'ambiance de travail.

YS: demande de mise en place d'un conseil de la FTLV avec implication d'élus du CEVU. Ne correspond pas au conseil d'orientation de la FC car il n'y a pas d'élus CEVU il me semble. Réitère une demande faite en commission finance d'un point régulier en CA sur l'évolution de la situation de la FC au SUDES et CUEEP. Je conditionne mon vote à ce suivi plus précis par les élus de la partie FC.

Vote: Pour: 16, Contre: 0, Abstention: 8.

Présentation de la réponse à l'appel à propositions IDEX

PR: rappel de ce qui a été appelé « grand emprunt » puis PIA, avec un certain nombre d'appels à projet. Opération IDEX s'appuie sur ces briques élémentaires. Repose sur des LABEX en les étendant ou précisant un peu, des « clusters », plus deux domaines ajoutés: SHS sur PPP et un autre sur l'urbanisme (Sc. « dures » et labo. de géographie). Lille 1 présente mais pas seule car beaucoup de labos multi-tutelles. A la fois des « clusters d'excellence » identifiés (biologie/santé, STIC, environnement, ADA) et en émergence matériaux, transports (Valenciennes), « ppp » et urbanisme. Complété par un volet FTLV. Souhaitable que ce dossier puisse être présenté dans les conseils, mais pas assez abouti aujourd'hui pour l'être. Pas si facile que cela de monter dans des délais si courts des dossiers aussi importants. Il s'agit dans un premier temps de présenter un dossier de pré-candidature. Evaluation par un jury international, puis décision (éminemment politique) et si nous sommes pré-sélectionnés nous aurons à construire les dossiers complets. Idée que ce dossier soit achevé d'ici le 7 janvier (date limite de dépôt), responsabilité de l'équipe du PRES. Clair que ce dossier sera discuté courant janvier pour qu'il soit présenté en détail.

IS: périmètre est plus large que les LABEX, concerne la formation et valorisation aussi. Dossier léger en taille car dossier d'orientation. Possibilité d'un dossier plus complet en mars.

JR: pas faire de commentaire sur les dossiers reçu récemment. Conditions de travail sont dus au délais imposés par l'Etat. Facheuse habitude de vouloir donner de la cohérence à ce que l'on fait ... difficile dans le contexte actuel car pas de cohérence dans les appels à projet, pas de vision globale pour la recherche ! Arrêter de financer la recherche, sur la diversification et le collectif, on extrait ceux qui surnagent à un moment donné, sans aucune logique, si ce n'est attribuer des médailles. On risque de détruire qqchose qui fonctionnait parfaitement bien. Sais bien que les collègues bossent sérieusement sur ces dossiers, que l'administration fait ce qu'il faut pour faire tourner, mais on va casser un système qui marchait bien. L'excellence, cela ne se décrète pas. On ne peut pas soutenir ce genre d'initiative.

CV: assez court car Jérôme a dit l'essentiel. Penser aussi au labo qui ne sont pas dedans, les « kleenex » ... qu'est-ce qui restera de la notion d'université une fois ces LABEX en place, restera les Licences ou labos non excellent ? La cohérence de l'établissement se joue là aussi.

NP: Ne parvient pas à comprendre comment IDEX et LABEX se coordonne ? Mis à part le EX ? Comment cela va s'imbriquer ? IDEX créé une logique recherche et pédagogique totalement différente et tout cela se fait en quelques semaines ... alors que pour penser une université régionale publique, une demande de temps s'exprime fortement. Y-a-t-il eu des AG sur cette question, uniquement les directeurs de labos ? Tout ce qui existe est dedans, je comprends, j'aurai fait la même chose. Sur la formation, la encore les questions de prospectives sont aussi compliquées et

importantes et là aucune réflexion.

YS: présentation veut dire pas de vote dans notre CA ? Est-ce que le dossier sera envoyé par le PRES, après un vote de son CA ? Remarque pour tous ceux qui croient que le PRES n'a pas de pouvoir, voici un contre-exemple ... Documents déposés ce matin sur l'intranet, 80 à 100p par dossier avec 5 dossiers ! Comment échanger sérieusement dans ces conditions ? Je ne poserai aucune question sur ce point car il nous a été impossible de le préparer.

DC: assez d'accord avec certaines remarques. Eu le temps de regarder les dossiers même si c'est tardif. Mais certains sont labellés LABEX.

PR: oui ce ne sont que les LABEX. Mais IDEX reposera sur les LABEX.

JD: pense que tout cela est grotesque. Depuis quelques années, tous les 2 ans on propose un machin, avec une carotte, faut faire un dossier, se précipiter. Nous avons besoin de stabilité. AERES, ANR, PRES, Plan Campus, ... à chaque fois la communauté des universitaires devrait prendre ses responsabilités (cf. la CPU). Ridicule et croit que cela ne marchera pas. Dans 10 ou 15 ans on regardera ce que cela aura produit ... on passe notre temps à faire des dossiers ! Toute cette agitation là et les règles changent tout le temps. Faudrait un peu de calme.

PR: tient à des principes d'équilibre, de structurer et non pas déstructurer. Ce qui n'est pas l>IDEX en tout cas, on veut pas que cela soit l'occasion de rebattre les cartes de l'ESR dans la région. Il y a 2 projets sur lesquels on doit travailler, le PRES (son fonctionnement, rôle, mission, gouvernance) et université publique. IDEX n'est pas un substitut à ces deux projets, position défendue par Lille 1 sur cette question là. Sur ADA, je ne crois pas que cela soit déstructurant. Comprends vos inquiétudes, que l'on partage aussi. Si vous me demandez mon sentiment sur le contenu des appels à projets et sur les délais ... on aurait pu prendre plus de recul et de temps pour de tels enjeux. Mais celui qui ne court pas ... Même si certains peuvent penser l>IDEX comme un moyen de changer l'université française, ce n'est pas notre position. Garder la structuration du projet d'établissement. L'excellence ne se construit pas, processus lent et long, toute une dynamique des labos. Mais les moyens des universités sont nettement insuffisants, peut contester cette logique de projet prépondérante.

MNA: Ce qui est inacceptable c'est que de telles décisions échappent aux élus ! Il faut courir avec les autres ... pas sûr à certains moments il faut savoir s'arrêter. Mais si tout le monde va sur une barque qui coule, faut-il les suivre ? Question essentielle est celle des prises de décision. PRES est sorti de ses prérogatives, on aurait du conditionner ces remontées de projets aux décisions des CA.

NP: on a entendu la position de ton équipe. Mais ce que veut le ministère avec l>IDEX, c'est un système de fusion/acquisition. Rassemblez-vous et ensuite on prend que ce qui nous fait gagner le plus, ce qui est le plus valorisable. Et les autres (universités) ont-elles la même position que Lille 1 ? Et si l'argent « tombe » cela va se répartir comment ? Sur le périmètre de l>IDEX, vous prenez ce projet pour ne pas dénaturer la politique de Lille 1, comment cela s'articule avec les politiques ailleurs ?

YS: Sur IDEX, absolument rien sur la gouvernance alors que c'est le point le plus critique si jamais cela se met en place !? Ok, je radote, mais puisque je ne t'ai énervé qu'une fois aujourd'hui, comme tu as rappelé les projets importants (PRES et université régionale), je souhaite que l'on précise ce qu'il en est des groupes inter-université et des comptes-rendus des premières réunions.

PR: même si les universités ont des approches différentes sur le PRES et l'université régionale (direction, conseils, personnels). Au delà de l>IDEX, il est acquis que les 2 chantiers importants sont le PRES et l'université régionale. Tout à fait d'accord pour entendre les critiques sur le manque de démocratie, me sent pas dans une position facile sur ce point. On est dans le cadre d'un pré-dossier,

deux il faudra discuter de l'ensemble.

PR: pas question qu'une décision qui touche les universités ne passent pas par les CA des universités.

YS: J'entends et me réjouis que la direction de Lille 1 souhaite conditionner l'envoi du dossier IDEX à un vote du CA de Lille 1. Mais désolé d'insister, je souhaite savoir si formellement seul le CA du PRES doit voter l'envoi du dossier « final » du dossier IDEX ou pas.

PR: Fondamentalement, ce sont les CA des établissements qui voteront sur le dossier final.

Motion du SNESUP « Initiative d'excellence: non au sempiternel argument de l'Urgence ! ».

Vote: Pour: , Contre: , Abstention: . Unanimité -1 abstention.

Proposition de tarification relative à la restauration des personnels (resto. U)

PR: dans le cadre de la politique sociale, on prend en charge une partie des frais du CROUS.

JE: actuellement, il y a personnel 1 et 2. mais c'est parfois élevé pour les indices les plus bas et lorsque l'on bascule de catégorie cela double. On a voulu une augmentation plus graduelle.

Vote: Unanimité.

Questions diverses

MNA: Je souhaite que l'on entende la position du directeur de l'IUT « A » sur le devenir des IUT. Rumeur d'une structure nationale détachée des universités. Deuxième question sur les viviers: souhaiterait savoir une fois que les COS (COMité Sélection) sont désignés il n'y a plus de retour au niveau des viviers pour un bilan de la session. Même si il n'a pas d'avis à donner, serait intéressant pour voir si une cohérence globale est maintenue.

PR: sur la première question, il y a un vrai problème. Il est clair que la position de l'UNPIUT est un non sens. Même si il y a des soucis d'affectation des moyens, l'université a aussi à gérer une certaine pénurie. Ne souhaite pas que le directeur vienne ici comme devant une sorte de tribunal.

YS: Rappel qu'un document public. Y-a-t-il des premiers éléments de réponse pour les doctorants (cf. question diverse de la semaine passée) ?

PS: sur contrats doctoraux ont a séparé le contrat « recherche » de l'avenant « enseignement ». On a notifié aux composantes si cela posait un problème important en évitant de payer des HC en janvier. Pose un problème pour les vacataires sur un seul mois.

On fait la bascule aujourd'hui sur la gestion des traitements. On s'est concentré sur la paie principale pour le mois de janvier et l'on intégrera le reste ensuite en février. Le calendrier est stricte pour la paie, cela doit être pris en compte avant le 5/7 du mois. Avance n'est pas possible ce mois-ci car il y un changement de caisse (Etat vs. établissement).

MJA: est-ce que les universités disent ? Est-ce que le gouvernement peut céder devant une telle pression.

PR: Les présidents d'universités se sont exprimés contre toute scission. On fait une montagne pour peu de problème.

YS: demande à ce que la question des doctorants (contrat, enseignement, « quota » sur les

enseignement) soit mis à l'ordre du jour d'un prochain CS+CEVU.